

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JUIN 2023

L'an deux mille vingt et trois, le 29 juin 2023 à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Peyrat-le-Château, sous la Présidence de Madame Mélanie PLAZANET, Présidente.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 15 juin 2023

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
35	20	7	27	27	2

Pour	Contre	Abstention
27	0	0

Membres présents : BAUDEMONT Dominique, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAMPAUD Marc, DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, PLAZANET Mélanie, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel

Membres suppléants ayant voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : BESNIER Michèle à LENOBLE Monique, BODIN Pascal à BIDAUD Jean-Michel, COLIN Juliana à SIMON Philippe, GORA Richard à PLAZANET Mélanie, LOURADOUR Patricia à BRUN Patrick, MALET Patrick à MUZETTE Thierry, SUDRON Frédéric à DELEFOSSE Laurent.

Membres excusés : ANOMAN Matthieu, COUPET Georges, DUMON ST PRIEST Hubert, POURCHET Pierre.

Secrétaire de séance : Evelyne MARQUES

FINANCES

Délibération n° 46 -2023 : Attribution de subventions aux associations -BP annule et remplace

Madame la Présidente présente aux membres du Conseil Communautaire les demandes de subventions des associations œuvrant dans les domaines de compétences de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

Madame La Présidente précise que la demande de la FOL 87 est parvenue après le Conseil Communautaire du 6 avril 2023 fixant les montants de la subvention.

N°	DOMAINE	ASSOCIATION	OBJET	MONTANT ATTRIBUE EN 2022	DEMANDE 2023	SUBVENTION 2023
1	Enfance ALSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	F.O.L 87 Eymoutiers	Subvention de fonctionnement	29 699.60 €	26 546 €	26 546 €
2	Enfance ALSH, Garderie périscolaire (0-6 ans)	Peyrat Loisirs Jeunes Peyrat le Château	Subvention de fonctionnement	12 000 €	10 000 €	10 000 €

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- ATTRIBUER les subventions désignées ci-dessus au Budget principal 2023.
- DIRE que la présente délibération annule et remplace la délibération 28-2023.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 04 juillet 2023

La Présidente,
Mélanie PLAZANET

**Communauté de Communes
des Portes de Vassivière**
5, rue de la Liberté
87120 EYMOUTIERS

Acte rendu exécutoire le :

Publié le **10 JUIL. 2023**

10 JUIL. 2023